

INTRODUCTION

Valentin Feussi
EA 4428 DYNADIV
Université François-Rabelais de Tours

1. Pourquoi un volume sur les francophonies africaines ?

Le choix de consacrer une partie importante du *Rapport 2014 la langue française dans le monde* à la description de situations africaines traduit l'intérêt que la francophonie institutionnelle trouve à prendre appui sur l'Afrique pour projeter une compréhension des situations de francophonies¹. Avec le Canada francophone en effet, les anciennes colonies françaises d'Afrique traduisent le mieux les évolutions qui permettraient d'appréhender les dynamiques francophones, quel que soit l'angle d'interprétation considérée. Ces régions sont les seules dans lesquelles les expériences d'institutions et de personnes reposent sur une tradition coloniale forte. Cette histoire particulière explique alors que ces dernières se situent dans le monde, construisent des relations sur le plan à la fois sociétal et existentiel, en faisant du français un enjeu prioritaire : elles ne peuvent envisager de quotidien sans un parler qu'on pourrait identifier comme du français, qu'il soit pratiqué ou non. Sous une forme plurielle et changeante, le français devient *de facto* un des repères pertinents de projection dans des rencontres avec d'autres personnes ayant développé des rapports à lui et à d'autres « langues ». Dans ces situations, la diversité sociolinguistique ou mieux le plurilinguisme, sous l'angle de l'expérimentation, devient un mode de vie tout à fait ordinaire. S'interroger sur les situations africaines de francophonies c'est travailler notamment à comprendre les différents phénomènes qui expliquent ces modes d'être qui, sur le plan des rapports aux langues, peuvent être considérés, par anticipation, comme une esquisse de francophonies en devenir, centrées sur les projets et histoires de personnes pour qui la catégorie « francophone » représente un enjeu.

Le projet de ce volume fait suite à un précédent travail de Batiana et Prignitz (1998) intitulé « francophonies africaines », dont un des objectifs était de montrer qu'en Afrique, le français n'est pas uniquement un produit de consommation. Les deux auteurs tablent alors sur une approche empirique et épilinguistique des francophonies pour mettre en évidence d'autres usages de ce parler. C'est ainsi que les répertoires de locuteurs du français, leurs compétences en français, leurs représentations de même que les enjeux liés à l'enseignement du français constituent des phénomènes particulièrement affichés. L'autre élément qui me semble important de souligner dans ce volume c'est le choix d'utiliser le terme « francophonies » sous

¹ Dans le *Rapport d'information « la Francophonie : action culturelle, éducative et économique »* de l'Assemblée nationale française (du le 22 janvier 2014), on peut également lire que « potentiellement, le centre de gravité de la francophonie se déplace vers l'Afrique ». Cet argument reprend le discours optimiste et discutable de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) qui envisage le développement de la francophonie sur une base statistique et démographique, en considérant le continent africain comme l'avenir de la francophonie.

la forme plurielle. Batiana et Prignitz (1998 : 5) peuvent ainsi rendre compte, à la fois, de la diversité des situations nationales (dans lesquelles « le » français est parlé), de la pluralité des compétences en français, des noms (pour en traduire les « qualités »), et des différentes identités et « représentations attachées à cet objet-langue ».

Dans le présent volume, si le pluriel utilisé n'exclut pas ces phénomènes, il postule également une posture autre. Le pluriel traduit la diversité en tant que démarche de compréhension, point de vue qui part de l'idée que même des usages portant sur une seule langue sont pluriels. En ce sens, il ne s'agit pas uniquement de thématiser la diversité, mais il est question de la considérer comme un principe épistémologique. Dans cette logique, on pourrait alors ouvrir un pan peu discuté du travail du chercheur en situations de francophonies africaines afin de réfléchir aux expériences de recherches d'universitaires telles qu'elles (n') apparaissent (pas) dans leurs travaux et pour essayer d'en comprendre les fondements (pourquoi une ou l'autre approche de compréhension des situations concernées ?). La notion de diversité ouvre donc des perspectives différentes pour la recherche. Elle fournit des repères pour explorer, à partir d'un point de vue critique (Traverso, 2016), différentes expériences de personnes considérées comme (non-)francophones, qui seront autant de phénomènes éclairants dans la conceptualisation des francophonies. C'est aussi pour cela qu'il a été demandé aux différents contributeurs de ce volume de réfléchir aux enjeux politiques des postures et approches privilégiées / à privilégier, et donc de traduire, dans leurs réflexions, les sens que chacun se fait des situations présentées, que ce soit sous l'angle bilan ou perspectives. Cela revenait, en d'autres termes, à considérer le chercheur comme un acteur central dans l'élaboration de sa recherche. Sachant quelle a été la place des universitaires dans la construction de l'idée « francophonie » et des savoirs qui l'ont instituée, cette explicitation constituerait un moment de réflexion sur leurs influences variées dans les configurations changeantes des francophonies (africaines).

Si ce volume s'inscrit dans une perspective plurielle, il vise surtout à faire le point sur les approches régulièrement convoquées dans les travaux sur les langues et les conceptions de la diversité en francophonies africaines, afin de proposer des pistes susceptibles de faire réfléchir autrement, d'ouvrir la voie à des discussions sur les enjeux qui fondent les conceptualisations de ces diversités. Adopter l'axe épistémologique comme angle de lecture permet alors de situer les différentes perspectives d'interprétation des francophonies africaines dans un panorama global qui leur donne sens et cohérence. On fera ainsi des constats concernant les domaines bien couverts ou peu couverts ; on distinguera également des thématiques émergents méritants développements, en fonction d'enjeux pour l'interprète également ; puis on réfléchira simultanément aux conséquences politiques / idéologiques des choix effectués jusque-là, et à des perspectives à dessiner pour l'avenir. Pour y arriver, il convient de sortir des discours convenus, pour réfléchir notamment aux dimensions politiques des démarches d'interprétation rencontrées. Ce travail est indispensable, si on veut continuer de présenter les situations africaines comme fondatrices de la francophonie, et la diversité linguistique comme un des principaux enjeux pertinent pour cet ensemble. Par la même occasion, on précisera quelques arguments en faveur d'une valorisation des aspects expérimentiels et historiques, peu en vue dans

les travaux actuels par rapport aux dimensions rationnelles² et institutionnelles dominantes depuis le début des années 1970³. Cela reviendra à considérer que la conception institutionnelle de la francophonie n'est pas la seule susceptible de reconnaissance.

2. Deux conceptions différentes de « diversité », « langues », « francophonie » ?

Cette question – titre peut surprendre vu que dans l'espace francophone, le monolinguisme est plutôt une exception comme on peut le constater à la lecture de Kilanga *et al.* (2014) ou bien de L'Estrac (2016). Comment alors comprendre l'unanimité dans la conception de « diversité », de « langue » et donc de « francophonie » que critique Klinkenberg (2016) ? Est-ce cohérent que les discours sur les rapports aux langues en francophonie soient adossés à une dimension unipolaire dominante ? Ces questions laissent entrevoir implicitement au moins deux conceptions des notions évoquées, qu'on peut résumer en deux catégories : l'analytique et l'historique.

Les démarches analytiques concernent les contributions qui se focalisent sur la description des pratiques linguistiques. Elles ne revendiquent ni leur caractère plurilingue, ni ne soulèvent de questionnements épistémologiques. C'est ce qu'on peut comprendre des approches typologisantes des francophonies (dans la tentative de bilan que j'effectue avec Robillard dans notre contribution), qui s'appuient exclusivement sur des traces et autres éléments matériels pour élaborer les dispositifs explicatifs d'appréhension de la francophonie. En prenant l'exemple des recherches sur « le » français au Cameroun, Venant Eloundou Eloundou se situe dans la même optique quand il explicite clairement un des grands principes de l'approche unipolaire de la pluralité : les réflexions (sociolinguistiques, didactiques ou littéraires) qui choisissent cette logique reposent sur des démarches technolinguistiques (Robillard, 2008) et n'ont des langues qu'une lecture systémique et techniciste. Rada Tirvassen développe un raisonnement similaire à travers une comparaison entre les français régionaux et les Englishes studies. Il interroge les approches de la variation dans ces deux champs et arrive à la conclusion qu'elles reposent, toutes, sur les mêmes repères théoriques et implicitement sur les mêmes épistémologies : le rationalisme et l'objectivité (qui se situent dans le prolongement des perspectives dialectologiques renforçant l'idéologie de l'État-nation)⁴. Eloundou

² Malgré les discours de sociolinguistes portant sur la prise en compte des expériences de locuteurs, les travaux dominants en francophonie restent sous l'empreinte de la communauté organique pensée par Senghor (1993), et privilégient une approche rationnelle des langues. Cette perspective considère l'histoire comme un récit chronologique dont la pertinence se limite à l'explication causale des situations (perçues comme des faits) rencontrées.

³ 1970 correspond à l'année de création de l'ACCT (l'Agence de coopération culturelle et technique), forme première de la francophonie institutionnelle, sous l'impulsion de Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Hamani Diori (Niger), Habib Bourguiba (Tunisie) et Norodom Sihanouk (Cambodge).

⁴ La référence à la philologie allemande (via Aarseleff) aurait pu conduire l'auteur vers d'autres développements s'il avait choisi de s'y attarder plus, ce qui aurait probablement permis de transcender des réflexions aux élans culturalistes caractéristiques des approches systémiques et analytiques.

Eloundou pense alors qu'il faudrait désormais explorer d'autres « approches innovantes », qui valorisent la place réservée au chercheur.

Ce souhait n'est pas nouveau en sciences humaines. Mais, il s'est presque toujours inscrit sous l'angle du progrès. Dans nos champs disciplinaires en effet, les approches individuelles, qui ouvrent la voie à des démarches discursives par exemple, sont souvent proposées en contrepois à la mondialisation galopante. Si elles constituent des moments importants dans les problématisations des situations de francophonies comme nous l'explicitons de façon critique la contribution d'Eloundou Eloundou, celle d'Abolou en constitue une illustration car elle montre que la complexité des situations ne peut être envisagée qu'à travers des signes (ici, « marqueurs »). Le propos de Schiavone peut se comprendre dans le même sens : les éléments matériels (écrits, affiches, etc.) situés dans une démarche différentielle laissent percevoir ce que pourrait apporter une approche lexicoculturelle à la compréhension de pratiques francophones et sénégalaises. Dans l'ensemble, ces réflexions sont faites en opposition aux conceptions structurales qui n'ont de la langue qu'une conception strictement systémique. Pourtant et malgré leurs apports méthodologiques, elles reposent encore sur le même arrière-plan cartésien qui, depuis Aristote, fonde la notion de « langue » sur le système et les structures et laisse supposer qu'en affinant les procédures d'analyse, on pourrait mieux traduire « le » sens du monde.

À l'opposé de cette option analytique, une autre conception de « langue » et de « diversité » se veut historique. Elle offre ainsi à la réflexion des éléments peu habituels et entrevoit la diversité sous l'angle des expériences et de la sensibilité. Le texte proposé par Feussi et Robillard met en relief un point de vue contraire aux approches structurales et diffusionnistes plus fréquentes en francophonie, en explorant un point de vue de la « réception ». La notion d'histoire prend alors une orientation non-linéaire. Elle repose sur le processus du comprendre qui englobe simultanément des éléments socio-biographiques de l'historien-interprète. En étant articulé en tant que démarche de compréhension des langues et des expériences (francophones), l'histoire et la diversité sont alors identifiées comme des ressources théoriques et épistémologiques susceptibles de permettre une problématisation moins lisse de « la francophonie ». Une illustration de cette conception de la francophonie peut s'observer dans la contribution d'Ali Becetti. Ce dernier se demande s'il faut continuer de « croire » aux approches descriptives habituelles en sociolinguistique. À partir de l'exemple de l'alternance codique dans les usages de français en Algérie, il refait en partie une archéologie du terme « code » (très productif en sociolinguistique), pour montrer qu'une de ses origines c'est l'usage qu'en font les sciences de l'information (qui en ont une interprétation particulièrement structurale). Cela explique alors la vision atomiste des langues qui, privilégiant la conception saussurienne, n'envisage la communication qu'à partir de signes, éléments formels qui rendent possibles les processus de décodage et d'encodage. Il s'agit alors d'une conception technicisante des interprétations et des langues, qui, privilégiant alors les approches interactionnelles, aura servi comme un des repères fondateurs à la sociolinguistique francophone. Réfléchir à la pluralité des situations de francophonie, c'est donc aussi et surtout comprendre que

les formes convoquées dans les approches sémiotiques et cartésiennes traduisent des expériences élaborées à partir d'un passé qui n'a plus de sens que par rapport à un futur dans lequel il projette. Autrement dit, adopter une approche historique et compréhensive des francophonies laisse entendre que l'idée du sens objectif et de l'unique interprétation est un leurre.

Dans l'ensemble, les contributions à ce volume vont s'inscrire dans l'une de ces deux approches qui, à bien réfléchir, ne sont perçues comme opposées que si on adopte un point de vue rationaliste.

3. Diversité linguistique et appropriation des langues

Il découle de ces deux grandes catégories, deux conceptions différentes de l'appropriation des langues.

La plus répandue, analytique, considère qu'apprendre c'est surtout avoir affaire à des dispositifs et à des méthodologies. Ce point de vue illustre à mon sens la conception institutionnelle de l'appropriation des langues actuellement dominante comme on peut l'observer dans le projet IFADEM (*Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres*) élaboré pour l'Afrique francophone et soutenu par les institutions francophones. Un de ses objectifs est d'« assurer une éducation de base équitable, inclusive et de qualité pour tous »⁵. La méthodologie d'élaboration du Livret 1 (« Tenir compte des variations linguistiques et culturelles : repérer les erreurs phonétiques et grammaticales, et y remédier ») pour la RDC/Kinshasa ne laisse pas de doute quant à la démarche et à la posture des descripteurs :

« Pour *minimiser le caractère subjectif de nos descriptions*, nous avons essayé, lorsque des choix se présentaient, de *ne pas laisser la personnalité de chacun dicter la décision*, mais de prendre des décisions concertées et cohérentes » (Nzumba Nteba Luvefu et al, 2013 : 5).

« Dans le présent livret, nous avons cherché à *minimiser les différences observables* à l'intérieur du kiswahili, du lingala, du ciluba et du kikongo. Cela ne veut évidemment pas dire que nous avons voulu nier les variétés régionales et locales de ces langues. Cela veut simplement dire que nous avons essayé de *sélectionner des exemples illustratifs* en espérant qu'ils sont partagés par le plus grand nombre, mais tout en sachant que localement certains de ces exemples peuvent ne pas être représentatifs ou être tout simplement absents... l'objectif est de donner au maître une méthode de travail, pour lui comme pour ses élèves, non de l'enfermer dans des modèles et des théories qui risqueraient de l'éloigner de la réalité de la classe et de l'école » (Nzumba Nteba Luvefu et al, 2013 : 5).

(l'italique dans ces deux extraits est de mon fait).

Les séquences surlignées sont assez éloquentes pour traduire la démarche objectivante qui préside les travaux de ce projet avec, en plus, une posture qui privilégie le point de vue du chercheur-expert, doublé d'une volonté d'imposition et de généralisation. Dans la conception de cet ouvrage, les chercheurs à l'œuvre se proposent en effet de « donner » *l'outil* de travail aux différents maîtres. Cette démarche rappelle la posture paternaliste et misérabiliste associée aux conceptions institutionnelles de la francophonie (voir Provenzano, 2011) ; et repose sur une

⁵ <https://www.ifadem.org/fr>

approche technicisante de la langue et objectivante des phénomènes rencontrés. Dans les projets portant sur l'appropriation formelle des langues, cela conduit à une représentation de la didactique des langues orientée par un seul objectif : conduire les apprenants à la maîtrise de structures et de systèmes linguistiques. Pourtant, à y réfléchir, s'approprier une langue c'est aussi mobiliser des phénomènes expérientiels, c'est se transformer et donc se construire autrement.

Cette conception est très peu développée sur le plan institutionnel. Elle se veut fondamentalement diversitaire comme nous le laisse entendre Félicité Epongo, qui s'intéresse au rôle que pourrait apporter le pidgin dans la didactique du français en contextes (non)francophones au Cameroun. Sa réflexion montre que le caractère non standardisé du pidgin constitue un élément pertinent pour désormais envisager autrement la didactique des langues dans les situations anglophones du Cameroun, en partant d'une perspective de l'appropriation. Ce dernier présente l'avantage d'envisager les langues non pas comme de simples outils formels, mais comme des phénomènes élaborés expérientiellement, articulés à une démarche altéritaire et réflexive. F. Epongo s'inspire en fait de Castellotti (2017 : 52) qui traduit la notion de langue à l'aune d'une compréhension historicisée de la diversité, en rapport avec les projets de « personnes concernées » par les situations envisagées. Ce point de vue, qui n'homogénéise pas la diversité humaine conduit à un renversement des démarches habituelles. Elle ouvre ainsi la voie à l'option de la réception-appropriation : la réflexion ne vise ni à imposer une conception du monde, ni à expliquer causalement la façon d'enseigner ou d'apprendre. Son objectif c'est de *(faire) réfléchir* aux dimensions processuelles qui permettent de comprendre, à chaque fois, le parcours d'enseignement / apprentissage des différents participants (dont les institutions) aux situations éducatives.

4. Envisager les francophonies (africaines) sous des perspectives différentes ?

À la différence des approches objectivantes qui mettent en lumière un seul point de vue à chaque fois, ce changement de regard laisse penser qu'il faudrait valoriser les points de vue de tous les (non-)francophones qui participent du dynamisme des francophonies. Comment procéder alors ? Une des pistes consisterait à partir du principe que la diversité des francophonies (africaines) repose sur des différences et conflits que les consensus entre universitaires et institutions ne peuvent que voiler. Cette diversité ne comporte pas que des éléments descriptibles et des expériences empiriques. À partir d'expériences de la migrance articulant l'Afrique et l'Acadie, Marie-Laure Tending explique que cela peut également consister à traduire des représentations variées du monde, empreintes d'imaginaires et d'idéologies produits d'expériences développées le long d'un parcours particulier (comprenant des positionnements évolutifs) qui (re)constitue l'histoire (changeante) de chacun. Adopter ce point de vue pourrait aider au renouvellement de réflexions sur les plans universitaires et institutionnels, à condition que cessent les discours d'essentialisation de la diversité qui la traduisent sous l'angle de l'*amélioration* des procédures de compréhension. Comme on le comprend dans le texte qui clôt ce volume, les perspectives phénoménologiques et herméneutiques (PH) rendent encore mieux compte de ces processus en les positionnant plutôt sous l'angle de

l'expérimentation (centrée sur l'investissement de l'interprète). Démarche originale qui mérite d'être explorée après des siècles de réflexions dominées par les démarches analytiques, le point de vue PH permet d'envisager des changements sans les inscrire sous l'angle du progrès et sans nécessairement rechercher de précision méthodologique. Mais comme l'esquissent les perspectives PH, suffira-t-il de traduire les langues sous un angle historique ? Quel que soit le cas, il conviendrait de dépasser les discours habituels de construction de la francophonie, qui s'en tiennent très souvent aux déclarations intentions avec pour but implicite, de reproduire les catégories établies et de pérenniser la conception rationaliste dominante.

À partir d'une réflexion d'ordre épistémologique, on pourrait s'intéresser aux dimensions critiques qui, seules, permettraient d'appréhender la myriade des sinuosités expérientielles qui autorise une compréhension de la francophonie sous l'angle véritablement diversitaire. Je veux ici faire écho à un leitmotiv qui revient régulièrement dans les discours d'universitaires proches de la pensée postcoloniale : décoloniser les francophonies et les savoirs produits dans ces situations qui ne seraient plus *a priori* impériales ou dominées (Dorlin, 2007). Bien que je ne partage pas toutes les thèses de ces approches (leurs fondements sémiotiques par exemple), elles ont eu le mérite de poser clairement des bases d'un débat autour de la domination qui peut être investi autrement en francophonie, pour considérer les savoirs francophones et les francophonies dans une perspective expérientielle, avec comme axe de réflexion le sens et la pertinence. Les francophonies (africaines) prendraient alors plus au sérieux la notion de diversité car elles mettraient en débat les intérêts et les points de vue de toutes les personnes concernées par les situations perçues comme francophones, et traduiraient des situations où le sens légitime serait celui pertinent pour ceux qui s'investissent dans le processus interprétatif. Il s'agirait donc d'une francophonie axée sur la pensée comme je l'explique à la fin du volume : elle articulerait histoires et parcours de vie et permettrait en ce sens de réconcilier, en les situant par rapport à des projets, différentes approches des langues et de la diversité. Voilà une démarche qui pourrait, à mon avis, sortir « la » francophonie du flou (Baggioni, 1996) actuellement caractéristique de son histoire.

Bibliographie

- ASSEMBLEE NATIONALE (2014). « La Francophonie : action culturelle, éducative et économique », *Rapport d'information* déposé par la Commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 14 novembre 2012 - François Rochebloine (Président) et Pouria Amirshahi (Rapporteur). URL. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1723.asp>.
- BAGGIONI, D. (1996). « Éléments pour une histoire de la francophonie (idéologie, mouvements, institutions) », in Robillard D. de et M. Beniamino, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 789-803.
- BATIANA, A. et G. PRIGNITZ (éd.). (1998) *Francophonies africaines*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.

- CASTELLOTTI, V. (2017). *Pour une didactique de l'appropriation. Diversité, compréhension, relation*, Paris, Didier.
- DORLIN, E. (2007). « Décoloniser les structures psychiques du pouvoir. Érotisme raciste et postcolonie dans la pensée d'Achille Mbembe », *Mouvements* 2007/3, n° 51, pp. 142-151.
- KILANGA, J. *et al.* (2014). « Le français, en contact avec les autres langues, un atout pour la francophonie ? », in François Argot-Dutard (dir.), *Le Français, une langue pour réussir, Acte des Sixièmes rencontres de Liré, 2012*, Rennes, PUR.
- L'ESTRAC, J.-C. de (2016). *Francophonie - De Hanoï à Dakar. Le pacte brisé*, Paris, Le Cherche Midi.
- NZUMBA NTEBA LUVEFU A.-M. *et al.* (2013). *Livret 1 - Tenir compte des variations linguistiques et culturelles : repérer les erreurs phonétiques et grammaticales, et y remédier*, IFADEM, MEPSP.
- OIF (2014). *Le Rapport sur la langue française dans le monde de l'Observatoire de la langue française* <http://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/>.
- ROBILLARD, D. de (2008). *Perspectives alterlinguistiques. Volume 1 : Démons*, Paris, l'Harmattan.
- SENGHOR, L.-S. (1962). « Le français langue de culture », *L'Esprit* « Le français langue vivante », novembre 1962, pp. 837-844.
- SENGHOR, L.-S. (1993). *Liberté 5 : le dialogue des cultures*, Paris, Seuil.
- TRAVERSO, E. (2016) *Mélancolie de gauche. La force d'une tradition cachée (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Découverte.